

Les affaires se firent chez lui sans qu'il se rendit compte de sa situation. Enfin, il fallut aller à la messe. Accusé d'avoir soustrait des marchandises de son magasin, il fut arrêté par les gendarmes. Mais aujourd'hui, il ne comparait plus que sous l'accusation de banqueroute simple, par défaut de tenue d'écritures et de dépôt de bilan régulier.

Le ministère public lui rappelle aussi qu'en 1873 il a été condamné pour fraude et rébellion. Le tribunal condamne Dufour seulement à un mois de prison.

— CALAIS. — Il s'est passé au bureau de poste de Calais un fait d'une certaine gravité : il y existe une caisse à l'usage des employés. Il y avait deux clefs qui ouvraient cette caisse. Un jour, l'une de ces clefs disparut sans qu'il fut possible de savoir ce qu'elle était devenue. Depuis lors, on remarqua que, pendant le service de nuit, de temps à autre, des sommes d'argent disparaissaient.

On pensa à cacher dans un coin du bureau un surveillant qui observât tout ce qui y passerait. Il fallut abandonner ce projet faute d'emplacement convenable. On imagina alors un système qui n'était pas parfait, comme l'expérience la démontra, mais qui cependant offrait quelques chances de découvrir le voleur.

On fit soigneusement derrière le tiroir qui servait de caisse un revolver chargé dont on allongea, pour cet usage, la gachette de plusieurs centimètres ; on attacha l'une des extrémités d'un fil de fer à cette gachette ainsi modifiée, tandis que l'autre était fixée au tiroir, de façon qu'on ne put l'ouvrir sans que le coup partit. Le matin on détachait le fil de fer et le soir on le remplaçait.

Cette installation était établie depuis quatre jours et rien n'était encore produit, lorsqu'un soir, à onze heures, un employé nommé X... vint prendre son service ; un de ses collègues devint arriver en même temps que lui, mais il l'avait devancé par hasard. Aussitôt après l'arrivée de X..., le garçon de bureau s'en alla à la salle et X... restait seul dans le bureau de poste. Presqu'aussitôt après le départ du premier, une détonation se fit entendre.

A ce bruit, M. le directeur de la poste accourut et trouva X... debout à un coin de la table opposé à celui où se trouvait la caisse. Interpellé, X... affirme n'avoir pas ouvert la caisse qui, du reste, était hermétiquement fermée. On ne tint pas compte de ses dénégations, on ouvrit le tiroir, on constata qu'il y manquait pas d'argent mais que c'était bien le revolver dont on avait entendu la détonation.

En présence de ce fait, la culpabilité de X... semblait établie, mais il fallut retrouver la clef dont on présuait qu'il s'était servi. On la trouva, il ne l'avait pas. On la chercha dans tous les coins et recoins du bureau, on ne la retrouva pas.

Bref, faites de preuves autres que la détonation du revolver, on constata qu'il n'y avait eu aucun coup de feu par accident.

— CALAIS. — Le duc d'Edimbourg a débarqué hier à Calais venant de Douvres sur le paquebot spécial *Maît de Kent*. S. A. R. va à Saint-Petersbourg rejoindre sa femme et ses enfants qui sont auprès de leur père l'empereur Alexandre.

— La célèbre vallée des Roses, située aux environs de Kersnik, en Roumélie, disparait cette année, écrit-on de Philippopolis, sous un océan de fleurs qui promet à la plus belle des récoltes. On sait que la vallée de Kersnik est exclusivement consacrée à la culture des roses avec lesquelles on fabrique l'essence si recherchée à Constantinople et dans presque tout le pays.

Le spectacle que présente en ce moment cette vallée forcé de rochers est unique au monde ; jusqu'au sommet des collines on aperçoit que des roses de toutes couleurs. C'est un paradis de fleurs qui exhale les parfums les plus suaves, dont l'air est embaumé jusqu'à huit lieues de distance. Ce sont principalement des Anglais et des Russes qui achètent la récolte de chaque année.

Depuis un mois, on les voit en foule ; ainsi que de nombreux touristes, parcourent cette riche vallée tout le long des Balkans. L'impôt prélevé sur le produit annuel des roses de Kersnik figure pour un chiffre assez important dans le budget de la Roumélie orientale ; il s'élève ordinairement à 2 millions de francs.

Un horrible parricide vient d'être commis dans la commune de Moyon, près de Saint-Lô. Un fou, le nommé Poncelet, a assommé à coups de bâton, sa vieille mère âgée de plus de soixante-dix ans. Avant de mourir, la malheureuse femme a avoué aux voisins que son fils était livré sur elle aux derniers outrages. Il a été arrêté dans la journée.

— LE MYSTÈRE D'HARLEY STREET, A LONDRES. — Les journaux anglais annoncent qu'une découverte pleine de mystère vient d'être faite dans une maison d'Harley street, hôtel du n° 130. Un cadavre en pourriture a été trouvé dans une cave.

Depuis quelque temps, le maître de l'hôtel remarquait une odeur nauséabonde provenant de la resserre à bois. Il fit des recherches. Sous un meuble de décombes, on découvrit un baril à farine contenant des restes humains. La police fit immédiatement prévenir, et M. Vincent Howard, chef de la sûreté, se rendit immédiatement sur les lieux et ouvrit une enquête.

Le propriétaire a déclaré que sa famille occupe la maison depuis plus de vingt-cinq ans. La cave où a été trouvé le cadavre n'était jamais fermée à clef, et l'on n'a remarqué aucune disparition mystérieuse ni dans la maison, ni parmi les habitués de la maison.

D'un premier examen médical, il résulte que les restes sont ceux d'une femme de taille moyenne, ayant les cheveux châtains foncés et devant avoir eu environ 30 ans. Le cadavre est dans un état de décomposition trop avancée pour que l'on puisse reconnaître les traits du visage. Le corps est en deux dans le tonneau, la tête en bas, était attachée à la jambe droite.

On a retrouvé dans la cave une chemise et un pantalon de femme, ainsi qu'une paire de bas. Ce sont les seuls indices sur lesquels la police puisse se guider jusqu'à présent.

Tout la journée, la foule s'est portée dans Harley Street, en commentant vivement cette sinistre découverte, la seconde de ce genre depuis un an.

— JURISPRUDENCE. La cour de cassation, toutes chambres réunies en audience solennelle, a rendu vendredi un arrêt qui a un intérêt pratique, surtout pour les grandes compagnies et les grandes administrations. Il s'agit de savoir si l'administration de l'enregistrement a le droit d'apposer ses timbres de 10 centimes et d'envoyer les quittances avant qu'elles soient remises aux débiteurs.

Un grand nombre de Compagnies, et spécialement les Compagnies d'assurances, sont dans l'usage de préparer à l'avance des quittances et d'envoyer à leurs agents chargés du recouvrement ; or, pour éviter la perte du timbre, les Compagnies expédient les quittances en blanc à leurs agents, qui apposent le timbre mobile au moment du paiement.

L'administration de l'enregistrement a prétendu que le timbre devait être apposé et oblitéré, dès l'instant que la quittance portait la signature du créancier constatant l'acquittement de la dette.

L'arrêt rendu vendredi décide que l'imposition du timbre ne peut être opérée qu'après que le débiteur a signé la quittance et opéré sa libération.

— M. V... propriétaire, demeurant aux Champs-Élysées, était allé acheter un bain du passage Violet.

Un moment où complètement déshabillé, il se plaçait dans la baignoire, la porte de la cabine s'ouvrit brusquement et le directeur de l'établissement, M. S..., d'un rasoir qui lui brandissait féroceusement.

— M. V... bondit hors de sa baignoire et voulut prendre la fuite. L'autre le suivit en le menaçant de son rasoir. Malheureusement, dans le costume qu'il se trouvait, M. V... ne pouvait se sauver dans la rue, et sa position était des plus critiques, lorsque survinrent des gardiens de la paix que le garçon de bains était allé chercher.

— La MISÈRE EN ALLEMAGNE. — On lit dans le *Frankfurter Beobachter* du 3 : « Finalement, la famine a aussi montré sa terrible tête de Méduse dans notre chère Allemagne. La crise silésienne, dont les épouvantables manifestations viennent à peine de disparaître, est encore présente à la mémoire de tout le monde, et celle du Spessart et de la Rhon n'a pas moins sévi, quoique plus restreinte dans son étendue.

— L'INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DU VESUVE. — L'inauguration du chemin de fer du Vesuve a eu lieu dimanche. La fête a été splendide. La route était pavoisée de drapeaux italiens et français.

— LA CHUTE D'UN CLOCHER. — La *Gazette nationale* du 10 juin annonce qu'à Gütterslohe, dans le Gouvernement de Minden, le jour de la Fête-Dieu, la cloche de l'église, pesant 1,500 kilos, s'est détachée pendant qu'on la sonnait et est tombée avec un fracas épouvantable sur le toit de l'église. Heureusement personne n'a été tué.

Damico à bu à la France. Ces toasts ont été fraterniquement applaudis.

Après le banquet, les ardensions continuèrent. Les wagons transportent cent voyageurs par heure au cratère. Les stations supérieures sont ornées de drapeaux, de trophées et d'écussons.

Les machines travaillent avec une précision merveilleuse. Cette œuvre, d'une si grande hardiesse a été parfaitement réussie.

Le roi a décoré les ingénieurs et a promis de faire l'ascension avec la reine, la semaine prochaine.

— LE CHÈME DE FER DU MONT-VESUVE. — Mont-Vesuve, 6 juin. Aujourd'hui a eu lieu avec un plein succès, l'inauguration solennelle du chemin de fer du Vesuve. La fête était splendide. Les autorités et environ 150 invités parmi lesquels on remarquait les personnalités les plus éminentes, ont assisté à cette inauguration.

— LA FACILITÉ DE MONTELLIER. — Montpellier, 6 juin, 1 h. 35 soir. Le conflit qui s'est produit à la Faculté de médecine est en voie d'apaisement. Les cours seront probablement repris cette semaine. Le Conseil académique se réunit le 17 juin pour examiner les causes qui ont amené ce conflit. On attribue ce résultat à l'intervention des sénateurs et députés de l'Hérault.

— M. DE LESSEPS A BRUXELLES. — Bruxelles, 6 juin. M. Ferdinand de Lesseps est arrivé ici à deux heures. Il a été reçu à la gare par les délégués des associations des ingénieurs sortis des écoles de Liège et de Gand et des ingénieurs des mines de Mons, les délégués de la Société royale de géographie, de l'Union syndicale et de l'école polytechnique de Bruxelles.

— M. DE LESSEPS A BRUXELLES. — M. de Lesseps a été reçu à 1 heure 1/2 à l'hôtel de Ville. Il a fait une conférence à 3 heures, au palais des académies. Ce soir, un banquet a eu lieu en son honneur.

— QUE PREPARE M. DE BISMARCK ? — Berlin, 6 juin. M. de Bismarck, dans un entretien avec quelques personnes, a dit qu'il s'abstenait d'insister dans les questions de politique intérieure et qu'il réservait tous ses soins pour la politique extérieure.

— NOUVELLES DU SOIR. — Les OBSEQUES DE L'IMPERATRICE DE RUSSIE. — M. le général Chanzy, chargé de représenter le Gouvernement de la République française aux obsèques de S. M. l'impératrice de Russie, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, est parti accompagné d'une mission militaire ainsi composée : M. le général Gaillard, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Saint-Petersbourg ; M. le commandant Lichtenstein, officier d'ordonnance du Président de la République ; M. le commandant Guerche, et M. le capitaine Colard.

— BULLETIN AGRICOLE. — En fin, nous achevons une semaine en tous points favorable à nos cultures. A la rigueur, les blés pouvaient encore se passer d'eau ; mais les avoines, les orges, les betteraves, les prairies en avaient le plus grand besoin.

— LE CHANGEMENT FAVORABLE DE LA TEMPÉRATURE. — Le changement favorable de la température a déterminé une modification dans la tenue et la tendance des marchés.

— LES MENUS GRAINS N'ONT PAS SENSIBLEMENT VARIÉ. — Les menus grains n'ont pas sensiblement varié ; ils sont plus faciles à acheter. On peut même les voir en baisse de 50 c. environ sur les principaux marchés.

— DANS NOS PORTS, LES ARRIVAGES ONT ÉTÉ ENCORE PLUS CONSIDÉRABLES QUE LA HUITAINE PRÉCÉDENTE. — Dans nos ports, les arrivages ont été encore plus considérables que la huitaine précédente. Marseille, Bordeaux et le Havre surtout ont reçu, grâce aux vents favorables des quantités importantes.

— LE STOCK DE MARSEILLE A CEPENDANT ENCORE DIMINUÉ AUX DOCKS. — Le stock de Marseille a cependant encore diminué aux docks ; il n'est plus que de 39,500 qx contre 41,000 il y a huit jours et 48,972 qx à pareille époque 1879.

— LE MARCHÉ DE MERCREDI, À PARIS, A ÉTÉ LOURD. — Le marché de mercredi, à Paris, a été lourd. La pluie avait déjà calmé les demandes quand la baisse de la marque Darblay vint la suspendre presque complètement.

— LES BLES DE PAYS ONT CONSERVÉ À PEU PRÈS LEURS ANCIENS COURS. — Les blés de pays ont conservé à peu près leurs anciens cours, soit 31 à 33 50 les 100 kil. Paris ; mais les détenteurs de blés exotiques ont dû céder 50 c. par quintal.

— LES BLES DU MARCHÉ DE PARIS ONT SUBI UNE DÉPRÉCIATION ASSEZ NOTABLE. — Les blés du marché de Paris ont subi une dépréciation assez notable ; le seigle sur le livrable, ainsi que l'avoine. On cote :

— LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. — Résultats connus. Mgr Freppel, 6038. M. Glaziou, 2781.

— NOUVELLES DU MATIN. — LE SERVICE POUR L'IMPERATRICE DE RUSSIE. — Paris, 6 juin, 10 h. 35 soir. M. de Freycinet et tous les ambassadeurs assistaient en Église russe au service de l'impératrice de Russie.

— ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Chicago, 6 juin. La convention a terminé ses travaux préliminaires. Après une première journée très agitée, la convention a choisi les candidats le général Grant, MM. Blaine, Sherman, Edmunds, Washburne et Windom.

— DERNIÈRE HEURE. — LA MESSE DE SAINT-AUGUSTIN. — Paris, 7 juin. Une messe a été célébrée aujourd'hui à l'église Saint-Augustin pour le repos de l'âme du prince impérial.

— CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 7 juin 1880. Présidence de M. GAMBETTA. La séance s'ouvre à 2 heures.

— REMERCIEMENTS À LA BELGIQUE. — La Chambre, sur le rapport de Nadard, vote des remerciements à la Belgique pour la généreuse hospitalité qu'elle a donnée aux soldats français en 1870.

— ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES. — A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

— CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — 2^{ME} EMPRUNT COMMUNAL. — de 500 millions. EN OBLIGATIONS DE 500 F. 3 0/0. AVEC LOTS.

— DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. — LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. — Résultats connus. Mgr Freppel, 6038. M. Glaziou, 2781.

— COMPAGNIE DÉPARTEMENTALE DE VIDANGES & ENGRAIS. — Usines à Paris, Lyon, Reims, Corbehem, Rouen, Elbeuf.

— VIDANGES DE JOUR À LA VAPEUR. — Système rapide et inodore. Se faire inscrire chez : M. SOYEZ, cafetier, Grand'Place, Roubaix.

— VIDANGES DE JOUR À LA VAPEUR. — Toutes les vidanges de fosses sont faites gratuitement.